

PER
Z-5305

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE DU BUREAU DE LA

SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE ST-JOSEPH

TENUE AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

LE 2 SEPTEMBRE 1890

Présidence de Son Éminence le Cardinal Taschereau

Présents : Mgr Têtu, MM. Adolphe Legaré, Antoine Gauvreau, François-Xavier Plamondon, Édouard Fafard, Thos-Eugène Beaulieu, Léandre Hamelin, Jérôme Sasseville, Charles Trudelle, Napoléon-Joseph Sirois et François-Xavier Gosselin, procureurs.

Le procès-verbal de l'assemblée tenue le 28 août de l'année dernière est lu et adopté.

Le secrétaire annonce que, d'après les règles de la Société, M. Joseph-Octave Faucher devient de droit procureur à la place de feu Mgr C. É. Legaré.

Présenté les demandes d'agrégation de

MM. Auguste Taschereau,
Abraham Vaillancourt,
Étienne Cloutier,
Onésime Cloutier,